

**Mercredi 22 mai 2013**

**Communiqué de presse**

**Martine Pinville, Secrétaire nationale à la Santé**

### **Sunshine Act**

Le Parti socialiste salue la mise en œuvre du décret dit "Sunshine Act", qui crée une obligation de publicité des liens entre les entreprises de produits de santé et de cosmétiques et les professionnels de santé.

Alors que s'ouvre le procès du Médiateur, c'est un acte fort du gouvernement destiné à restaurer la confiance des Français vis-à-vis de leur système de santé.

Désormais, ce dispositif garantira la plus grande transparence possible dans le cadre légal existant en rendant public tout avantage d'une valeur supérieure ou égale à 10 euros, qui est le seuil le plus bas possible dans le cadre actuel de la loi du 29 décembre 2011, ainsi que l'a estimé le Conseil d'État.

Le Parti socialiste se félicite que Marisol Touraine ait fait le choix courageux de mettre à bonne distance le marché de la santé des professionnels de la santé.